

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Directrice Générale Charlyne Leseur

FRANÇAISES PAR ACTIONS

N° 151 à 155 – Dimanche 31 mai à jeudi 4 juin 2009

2^{ÈME} CAHIER, 20 PAGES

111^{ÈME} ANNÉE

DÉPARTEMENTS	75	92	93	94
CONSTITUTIONS	122	130	132	133
TRANSFORMATIONS	123			
MODIFICATIONS	123	130	132	133
FUSIONS OU SCISSIONS (PROJETS OU RÉALISATIONS)	126			
DISSOLUTIONS	127			
CLÔTURES DE LIQUIDATION	127	130		134
CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES	127	130	132	134
DROIT DE VOTE	128	131		
VENTES DE FONDS	128			
LOCATIONS-GÉRANCES	129			
AVIS RELATIFS AUX PERSONNES	129			134
MARCHES PUBLICS	134	134	134	134
BILANS	135	135	135	135

Par Arrêtés de Messieurs :

Le Préfet de Paris
du 16/12/2008,

Le Préfet des Hauts-de-Seine
du 10/12/2008,

Le Préfet de la Seine-St-Denis
du 11/12/2008,

Le Préfet du Val-de-Marne
du 17/12/2008,

Le G.I.E. Gazette du Palais
JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

a été désigné comme publicateur officiel en 2009, pour les départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, de toutes annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et, de toutes celles présentes en matière de commerce, de liquidations des biens, de redressement judiciaire, ainsi que de tous les actes de sociétés.

Les surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes et alinéas sont définies par les arrêtés d'habilitation.

N.B. L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

8, rue saint Augustin - 75080 PARIS cedex 02

☎ : 01 47 03 10 10 🌐 : www.jss.fr

FAX FORMALITÉS : 01 47 03 99 55

FAX INSERTIONS : 01 47 03 99 00

et 01 47 03 99 1 1



TARIFS DES INSERTIONS

	75	5,16 €
annonces légales	92	5,11 €
	93	5,16 €
	94	5,11 €
avis financiers		10,30 €
avis divers		10,30 €

la ligne + T.V.A.

Annexe aux décrets préfectoraux. Règles typographiques. Surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes, alinéas :

FILET : chaque annonce est séparée de la précédente et de la suivante par un filet 1/4 gras. L'espace blanc compris entre le filet et le début de l'annonce sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot soit 2,256 mm. Le même principe régira le blanc situé entre la dernière ligne de l'annonce et le filet séparatif. L'ensemble du sous-titre est séparé du titre et du corps de l'annonce par des filets maigres centrés: Le blanc placé avant et après le filet sera égal à une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

TITRES : chacune des lignes constituant le titre principal de l'annonce sera composée en capitales (ou majuscules grasses) ; elle sera l'équivalent de deux lignes de corps 6 points Didot, soit arrondi à 4,5 mm. Les blancs d'interlignes séparant les lignes de titres n'excéderont pas l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm.

SOUS-TITRES : chacune des lignes constituant le sous-titre de l'annonce sera composée en bas-de-casse (minuscules grasses) ; elle sera l'équivalent d'une ligne de corps 9 points Didot soit arrondi à 3,40 mm. Les blancs d'interlignes séparant les différentes lignes du sous-titre seront équivalents à 4 points soit 1,50 mm.

PARAGRAPHES ET ALINEAS : le blanc séparatif nécessaire afin de marquer le début d'un paragraphe ou d'un alinéa sera l'équivalent d'une ligne de corps 6 points Didot, soit 2,256 mm. Ces définitions typographiques ont été calculées pour une composition effectuée en corps 6 points Didot. Dans l'éventualité où l'éditeur retiendrait un corps supérieur, il conviendrait de respecter le rapport entre les blancs et le corps choisi.

HAUTS-DE-SEINE

★92★

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/05/2009, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ROTORSAGENCY

Forme : S.A.R.L.
Objet : La fourniture et le transport d'informations, de reportages, de documentaires, de films, d'articles, de photographies et plus généralement de tous documents ayant vocation à transmettre de l'information, et ce sur tous supports y compris audiovisuels, à tous types de médias et notamment aux sociétés de télévision, radios, sites d'information sur Internet, journaux, périodiques.
Siège social : 50 Rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE.
Capital : 1.000,00 Euros.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Gérance : M. Pascal TALLEUX, demeurant 50 Rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE.
 La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

BARBET PLAINCHAMP

SELARL au capital de 2 500 Euros
Siège social : 92000 NANTERRE 5, rue Raymond Barbet
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTERRE du 23/03/09, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : BARBET PLAINCHAMP
Siège social : 5 rue Raymond Barbet, 92000 NANTERRE.
Objet social : l'exercice de la profession de Vétérinaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 500 euros.
Gérance : Mr Grégory TISSOT, demeurant 69 rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES, associé professionnel.
 Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.
 Pour avis
 La Gérance

MODIFICATIONS

SANDOZ

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 596 776 Euros
Siège social : 92300 LEVALLOIS-PERRET 49, avenue Georges Pompidou 552 123 341 R.C.S. NANTERRE
 Aux termes d'une délibération en date du 2 juin 2009, l'associé unique :
 - a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de créances pour le porter de la somme de 2.596.776 € à

69.911.373 € par création et émission de 11 053 300 actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal de 6,09 € chacune.
 - a décidé, immédiatement après réalisation de l'augmentation de capital, de réduire le capital social à concurrence d'une somme de 64.907.829 € et de le ramener ainsi à un montant de 5.003.544 €, divisé en 821 600 actions de 6,09 € chacune.
 L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
 - a pris acte que le montant des capitaux propres de la Société est devenu supérieur au montant du capital social à la suite de l'augmentation/réduction de capital ci-dessus réalisés.
 Mentions seront faites au R.C.S. de Nanterre.
LE PRESIDENT
 906797

KARPIAK SERVICE ASSURE

EURL au capital de 7 500 euros
Siège social : 92300 LEVALLOIS PERRET 65, rue Louis Rouquier 481 601 227 R.C.S. NANTERRE
 Suivant Procès-Verbal du 26.05.2009, l'associé unique accepte la décision de démission des fonctions de co-gérant de :
 - Mr Kulig Piotr
 - Mr Ferenc Jacek
 Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.
 Pour avis, la gérance.

GEARY HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 31 410 Euros
Siège social : 92140 CLAMART 27/37 rue Paul Vaillant Couturier 499 048 288 R.C.S. NANTERRE
 L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2009 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 15.000 euros par apports en numéraire, ce qui porte le capital social d'une somme de 31.410 euros à 46.410 euros par création de 3000 parts sociales nouvelles.
 Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

GEARY IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée au capital de 31 500 Euros
Siège social : 92140 CLAMART 27/37 rue Paul Vaillant Couturier 499 326 486 R.C.S. NANTERRE
 L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2009 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 15.000 euros par apports en numéraire, ce qui porte le capital social d'une somme de 31.500 euros à 46.500 euros par création de 1.000 parts sociales nouvelles.
 Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

COMPAGNIE POUR L'ETUDE ET LA REALISATION DE COMBUSTIBLES - CERCA

Société par actions simplifiées au capital de 9 000 000 Euros
Siège social : 92400 COURBEVOIE Tour Areva - 1, place Jean Miller 572 205 433 R.C.S. NANTERRE
 L'AG du 4 mai 2009, a nommé, en qualité de Directeur Générale Délégué, à compter du 1^{er} juin 2009, Jean-François MARROT demeurant 32, Montée du Vernay 69300 Cature et Cuire, en remplacement de Henri SZTARK.
 Pour avis.
 906896

ARCALIS

Entreprise régie par le code des assurances
 Société Anonyme
 au capital de 63 388 943,84 Euros
Siège social : 92400 COURBEVOIE LA DEFENSE 1
 Tour Neptune - 20, place de Seine 347 803 884 R.C.S. NANTERRE

Le Conseil d'Administration du 6 avril 2009 a coopté en qualité d'administrateurs :
 - M. Juergen GERKE, demeurant 95 avenue Mozart 75016 PARIS,
 - M. Patrick GROSJEAN, demeurant 7 rue Victor Hugo 72220 ECOMMOY, en remplacement respectivement de MM. Philippe Michel LABROSSE et Pierre PERSICO, démissionnaires.
 Ce conseil a pris acte de la désignation en qualité de représentant permanent de la société AGF HOLDING, de M. Pier RICHES demeurant 8 bis chaussée de la Muette 75016 PARIS, aux lieux et place de M. Géraud BRAC de La PERRIERE.
 Ce même conseil, après avoir décidé le modifier le système d'organisation de la direction générale de la société, a nommé en qualité de Directeur Général M. Frédéric GRAND, Président du conseil d'administration, en remplacement de M. Denis BOURGEOIS, démissionnaire ; ce dernier a été nommé Directeur Général Délégué, en remplacement de M. Nicolas BOURÉ, démissionnaire.
 Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nanterre.
 906860

COLORADO

Société par Actions Simplifiée au capital de 203 200 Euros
Siège social : 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 50/52, rue Reinhardt 316 418 870 R.C.S. NANTERRE
 Aux termes du PV du 26/02/09, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président Monsieur Alain MAHAUX, demeurant 51, Boulevard du Centenaire - 1325 Chaumont GISTOUX, en remplacement de Monsieur Claude OLIEL.
 906880

SOCIETE D'IMPRESSION DES ATELIERS H. "S.I.A.H."

Société par Actions Simplifiée au capital de 143.500 Euros
Siège Social : 92140 CLAMART 86, avenue Adolphe Schneider 323 636 035 R.C.S. NANTERRE
 Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 février 2009, il a pris acte du changement de dénomination sociale de la société « AUTOUR SIXDENIER MARY », commissaire aux comptes titulaire de la société, qui est devenue « COPERNIC ».
 Pour Avis
 906895

CLÔTURES DE LIQUIDATION

S.C.I. LE CLOS DU VILLAGE
 Société Civile Immobilière au capital de 1 524,49 Euros
Siège social : 92400 COURBEVOIE 4, rue Michaël Winburn 423 787 050 R.C.S. NANTERRE
 L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2009 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture des opérations de liquidation et l'a chargé d'effectuer toutes formalités auprès du Greffe de Nanterre pour la radiation de la société.
 Pour avis,
 Le liquidateur.
 906888

CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES

BIO PACKAGING - SERVICES SA

Société Anonyme au capital de 75 000 Euros
Siège social : 92000 NANTERRE 68, avenue des Guillaieraies (2000 B 01237) 429 730 294 R.C.S. NANTERRE

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social pour le 22 juin 2009 à 14 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours du dernier exercice social clos le 31 décembre 2008, et rapports du commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice, ainsi que sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
 - Approbation de ces comptes, bilan et conventions, et de la gestion de l'exercice,
 - Quitus aux administrateurs,
 - Affectation des résultats,
 - Renouvellement du mandat des administrateurs,
 - Questions diverses.
 La société adressera aux actionnaires souhaitant se faire représenter à l'assemblée, une formule de procuration accompagnée des documents prescrits par les textes légaux et réglementaires et notamment d'un formulaire de vote par correspondance.
 Pour être recevable, les demandes doivent être formulées par lettre recommandée avec avis de réception et reçues au siège social six jours au moins avant la date de l'assemblée.
 Pour Avis.
 906829

MECAROUTE

Société Anonyme au capital de 812 780 Euros
Siège social : 92000 NANTERRE 68, avenue des Guillaieraies (80 B 12311) 722 053 410 R.C.S. NANTERRE

AVIS DE CONVOICATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire, au siège social pour le 22 juin 2009 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 - Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours du dernier exercice social clos le 31 décembre 2008, et rapports du commissaire aux comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice, ainsi que sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
 - Approbation de ces comptes, bilan et conventions, et de la gestion de l'exercice,
 - Quitus aux administrateurs,
 - Affectation des résultats,
 - Prorogation de la durée de la société,
 - Modification statutaire corrélative,
 - Questions diverses,
 - Pouvoirs.
 La société adressera aux actionnaires souhaitant se faire représenter à l'assemblée, une formule de procuration accompagnée des documents prescrits par les textes légaux et réglementaires et notamment d'un formulaire de vote par correspondance.
 Pour être recevable, les demandes doivent être formulées par lettre recommandée avec avis de réception et reçues au siège social six jours au moins avant la date de l'assemblée.
 Pour avis.
 906830

OTOR

Société Anonyme au capital de 22 167 792 Euros
Siège social : 92800 PUTEAUX 8, terrasse Bellini 775 563 356 R.C.S. NANTERRE

Avis de de Convocation

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire annuelle, le **lundi 22 juin 2009 à 11 heures**, au siège de la Société situé 8, Terrasse Bellini à Puteaux (92800), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 1. Lecture et approbation :
 - du rapport de gestion du Conseil d'administration,
 - du rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne,
 - du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
 - du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
 - du rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne ;
 2. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
 3. Affectation du résultat de l'exercice ;
 4. Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
 5. Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
 6. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé ;
 7. Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
 8. Décisions concernant l'allocation de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
 9. Questions diverses.
 L'Assemblée Générale se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Nul ne peut y représenter un Actionnaire, s'il n'est lui-même Actionnaire, ou conjoint de l'Actionnaire représenté.
 Conformément à l'article R 225-85 du Code de commerce il est justifié du droit de participer à l'Assemblée Générale par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Caceis Corporate Trust, 14, Rue Rouget de l'Isle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
 L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par les intermédiaires financiers est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers en annexe du formulaire unique de demande de carte, de vote par correspondance ou par procuration, établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'Actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.
 Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à 0 heure (heure de Paris).
 A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les Actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes : soit adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, soit donner une procuration à un autre Actionnaire ou à son conjoint, soit voter par correspondance.
 Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration et ses annexes peuvent être adressés à tout Actionnaire en faisant la demande par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de Caceis Corporate Trust, 14, Rue Rouget de l'Isle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9,

au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.
 Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale à la Société ou chez Caceis Corporate Trust, 14, Rue Rouget de l'Isle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9.
 Lorsque l'Actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée.
 Tous les documents qui d'après la loi doivent être communiqués aux Assemblées générales sont tenus dans les délais légaux à la disposition des Actionnaires au siège social.
 Tout renseignement peut être obtenu auprès de Caceis Corporate Trust, 14, Rue Rouget de l'Isle, 92862 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9.
 Nous vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos salutations distinguées.
 Le Conseil d'Administration.
 906781

COHERIS

Société Anonyme au capital de 2 245 230 Euros
Siège social : 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT 40, rue de l'Est 399 467 927 R.C.S. NANTERRE

AVIS DE CONVOICATION

Mmes et MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour le 24 juin 2009 respectivement à 14 heures 30 et 15 heures 30 au 22 quai Gallieni - 92150 SURESNES à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :
De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :
 - Rapport de gestion du groupe établi par le Conseil d'Administration,
 - Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'administration et le contrôle interne,
 - Rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations réalisées au titre des options de souscription et d'achat de titres,
 - Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice, sur les comptes consolidés,
 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne,
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2008, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
 - Approbation des charges non déductibles,
 - Affectation du résultat de l'exercice,
 - Distribution d'un dividende,
 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
 - Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration,
 - Autorisation de mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions,
 - Ratification de la décision de transfert du siège social de la société Coheris S.A du 40 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Lecture du rapport du Conseil d'administration,
 - Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
 - Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 10 000 000 €, par émission de valeurs mobilières nouvelles dont la souscription sera réservée aux actionnaires,
 - Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital

social par incorporation de réserves, primes ou bénéfices,
 - Autorisation à donner au Conseil d'administration d'utiliser en période d'offre publique les délégations globales de pouvoirs permettant d'augmenter le capital.
 - Autorisation à conférer au Conseil d'administration en application de l'article L 225-138 du Code de Commerce de réaliser une augmentation du capital social réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L 3332-1 du Code du Travail et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés.
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
 Tout actionnaire a le droit d'assister à cette assemblée et de participer aux délibérations ou d'y voter par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
 Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou un autre actionnaire. Pour y assister ou s'y faire représenter, les propriétaires devront avoir leurs titres inscrits en compte cinq jours au moins avant la réunion. Ils seront alors admis sur simple justification de leur identité.
 Les propriétaires d'actions au porteur devront, dans le même délai, justifier de leur identité et de la propriété de leurs titres en faisant parvenir à l'établissement financier centralisateur de cette assemblée, CACEIS CORPORATE TRUST - 14 rue Rouget de l'Isle - 92130 Issy-Les-Moulineaux, un certificat d'immatriculation des titres délivré par l'intermédiaire habilité teneur de compte (Banque, Société de Bourse...)
 En outre, CACEIS CORPORATE TRUST, tient à la disposition des actionnaires des formules de procuration ou des formulaires de vote par correspondance accompagnés des documents de convocation légaux, sur simple demande écrite adressée au siège social de la société ou à CACEIS CORPORATE TRUST par voie postale ou par télécopie (01.49.08.05.82).
 Conformément à la loi, tous les documents qui doivent être communiqués aux Assemblées Générales seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société.
 L'avis prescrit par l'article R. 225-73 du Code de Commerce a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires du 18 Mai 2009.
 Le Conseil d'Administration.
 906782

DROIT DE VOTE

PRESS INDEX
 Société Anonyme au capital de 4 569 945 Euros
Siège social : 92100 BOULOGNE 27, rue de Sèvres 412 568 933 R.C.S. NANTERRE

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du code du commerce, il est précisé que lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la société réunie le 27 mai 2009, le nombre total des droits de vote existants était de 2 387 752.
 906784

BNP PARIBAS FACTOR

Société Anonyme au capital de 3 098 176 Euros
Siège social : 92800 PUTEAUX 46/52, rue Arago 775 675 069 R.C.S. NANTERRE

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8-1 du Code de Commerce, la société informe ses actionnaires qu'au 12/05/2009, date de l'Assemblée Générale Ordinaire, le nombre total de droits de vote était de 193 636 pour 193 636 actions existantes.
 906818

UMANIS

Société Anonyme au capital de 2 792 369,58 Euros
Siège social : 92300 LEVALLOIS PERRET 7-9, rue Paul Vaillant-Couturier 403 259 534 R.C.S. NANTERRE

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 II du Code de Commerce, la Société informe ses actionnaires qu'au 27 mai 2009, date à laquelle le conseil d'administration a procédé à la création et l'émission de 760.168 actions attribuées gratuitement, le nombre total de droits de vote était de 34.981.557 (total tenant compte de 484.212 actions d'autocontrôle privées de droit de vote).
 Le Conseil d'Administration.
 906901

HAUTS-DE-SEINE

★92★

PARIS

★75★

SOCIÉTÉS

MODIFICATIONS

CALLABIKE

SARL au Capital 7 500 Euros
Siège social : 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 79 av Edouard Vaillant 503 135 766 R.C.S. NANTERRE

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire des associés qui s'est tenue le 2 juin 2009, a été décidé le transfert du siège social au 3 bis rue de Cambrai à Paris - 75019 - et la nomination en qualité de gérant de Monsieur Stéphane DEVILLERS demeurant 3 bis rue de Cambrai à Paris - 75019 en remplacement de Madame Mylène DEVILLERS. La société sera immatriculée au RCS de PARIS et radiée au RCS de NANTERRE.
 906872

